

L'an deux mil quatorze, le vingt-quatre avril, le Conseil Municipal de la Commune de LA FLACHERE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Brigitte SORREL, Maire.

PRESENTS : M. PAGES, MOREAU, ARRIBERT, PELLOUX, REYMOND, ROCHAS. Mmes. SOUTON, DUFAYARD, LOCATELLI, MANNCHECHEZ, SORREL.

Madame SOUTON a été élue secrétaire.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 Avril 2014

APPROBATION DE COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du 28 mars 2014 a été approuvé à l'unanimité.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2014

Madame le Maire rappelle la nécessité de procéder au vote des taux d'imposition de 2014 des trois taxes directes locales :

Taxe Habitation :	10.69 %	→	10.69 %
Foncière Bâti :	19.07 %	→	19.07 %
Foncière non bâti :	66.19 %	→	66.19 %

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décide :
- de n'appliquer aucune hausse des taux pour l'année 2014.

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION DE CHASSE (A.C.C.A.)

Mme le Maire rappelle à l'assemblée la demande formulée par le Président de l'Association de Chasse, concernant l'acquisition de postes électriques.

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal, décide :
- de participer à hauteur d'un poste électrique sur présentation de la facture.

DEMANDE DE SUBVENTION RENOVATION EGLISE

Monsieur Patrick MOREAU, adjoint au Maire, rappelle les travaux en attente concernant la réfection de la peinture intérieure de notre église.

Le montant prévisionnel des travaux s'élevant à : 16 224 € TTC.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur l'Adjoint, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE

- de charger Mme le Maire d'effectuer les demandes de subventions pour pallier cette dépense.